

La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers de Didier Fassin

Monique Chemillier-Gendreau

Numéro 252, printemps 2015

Stigmate-machine : altérisation et racisation par le haut

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/78017ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chemillier-Gendreau, M. (2015). *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers* de Didier Fassin. *Spirale*, (252), 49–50.

Comment le racisme est toléré dans un appareil d'État : exemple des pratiques de la police française

PAR MONIQUE CHEMILLIER-GENDREAU

LA FORCE DE L'ORDRE. UNE ANTHROPOLOGIE DE LA POLICE DES QUARTIERS

de Didier Fassin

Seuil, « La couleur des idées », 392 p.

Le propos de ce livre, que tous ceux et celles qui s'inquiètent de l'état de la démocratie dans un pays comme la France devraient lire d'urgence, n'est pas à proprement parler la question raciale. C'est un ouvrage sur le fonctionnement des forces de l'ordre et sur l'usage de la violence. Toutefois, le racisme suinte dans tous les exemples abondamment et précisément décrits et cette lecture est un puissant stimulant à la réflexion sur la racialisation de l'appareil d'État en France. Ici, la racialisation désigne un processus par lequel l'appareil d'État ou une partie de celui-ci, la police par exemple, est dominé par des pratiques racistes.

L'auteur a bénéficié exceptionnellement en 2005 de la possibilité d'étudier les forces de l'ordre de l'intérieur en étant intégré à une « BAC » (Brigade anti-criminalité). Il a voulu, ce faisant, conduire une ethnographie de la force publique pour approfondir son enquête, ce qui lui a été toutefois refusé.

Cet ouvrage se lit comme un roman et devant les situations décrites, le lecteur se prend à avoir la peur au ventre. Car Didier Fassin expose la réalité des situations qu'il a vécues au cours des patrouilles auxquelles il a été intégré. Il multiplie donc les témoignages directs d'interpellations et les commentaires des policiers. On est ainsi face à l'expression brutale de la perception qu'ils ont de ceux et celles dont ils sont censés assurer la « sécurité ». On mesure alors l'inefficacité de la répression de la délinquance, le caractère disproportionné des moyens mis en œuvre, le recours à des pratiques vexatoires et à des méthodes d'intimidation et le fait que ces pratiques et méthodes sont employées principalement à l'encontre des étrangers et des étrangères.

UN RACISME DE LA POLICE TOLÉRÉ ET MÊME ENCOURAGÉ

C'est ainsi que point la question raciale, car les quartiers désignés comme dangereux sont ceux où vivent les familles issues de

l'immigration. Mais les forces de l'ordre recrutées pour contrôler ces quartiers le sont sur des critères qui ne permettent pas qu'elles reflètent la diversité de la population qui vit en France. Ainsi, de jeunes policiers, presque tous des hommes, issus du monde blanc et le plus souvent rural, sont « lâchés » dans un monde où les étrangers et les étrangères sont majoritaires et qui leur a été préalablement décrit comme dangereux. Comment s'étonner qu'ils y arrivent avec des préjugés culturalistes ? L'auteur a remarqué d'ailleurs que ceux des policiers, peu nombreux, qui ont eu à côtoyer ces quartiers dans leur jeunesse se comportent de manière différente. Mais pour la majorité d'entre eux, la racialisation est un élément essentiel de leur relation avec les habitants, qu'ils prennent plaisir à stigmatiser en fonction de leur origine ethnique. Ils se placent d'emblée dans une posture issue du courant des études post-coloniales et désignent leurs « administrés » par des termes comme « sauvages », « bêtes » ou le plus souvent « bâtards ».

Et comme Didier Fassin travaille de manière scientifique, il établit des corrélations pour mieux comprendre cette réalité brutale qu'il observe. Le plus étonnant pour le lecteur qui connaît peu le sujet, c'est la disproportion entre cette force publique et les situations censées la justifier. Le lot le plus courant de ces policiers est l'inaction. Leur temps d'intervention sur une journée est de 10 %. Ainsi leur activité réelle est-elle bien éloignée de la mission qui leur a été confiée et du monde imaginaire qu'on les a poussés à se forger. Trop souvent désœuvrées, ces brigades se lancent dans des interpellations non justifiées. Par leur violence et leurs propos stigmatisants, ces interpellations déclenchent des réactions qui permettront à leurs auteurs de mettre les personnes en garde à vue sans qu'il y ait eu une véritable raison à cela et de les inculper pour outrage à la force publique et rébellion. Ainsi apprend-on que ce dispositif crée le problème plus qu'il ne le règle et que ce qu'il déclenche justifie son invention.

Cet ouvrage confirme qu'il y a une instrumentalisation croissante des chiffres de la délinquance par les pouvoirs publics, car

cette police est maintenue alors que les faits sont à la baisse. Mais les politiques n'en ont cure, car ils ont besoin que le peuple croie à leur utilité. Au passage, l'auteur souligne comment le secret qui règne sur la police est une spécificité française. Pourtant, comme l'avait dit un haut fonctionnaire de la police, en recherche de démocratie (Jean-Marc Erbès) : « S'ouvrir au regard extérieur est un bon critère de la démocratie. »

Mais comment sortir de la politique du chiffre qui a été prônée par les ministres de l'Intérieur de la droite et dont ceux de gauche n'ont pas réussi à se désengager ? Le peuple attendrait, croient-ils tous, qu'on lui dise que la sécurité est son problème principal, qu'il y a trop d'étrangers dans notre pays, qu'ils continuent à y entrer sans restrictions suffisantes et que la majorité des délinquants se trouve parmi ces étrangers. Au lieu de démentir ce qui est faux, on va servir au peuple les outils supposés régler ce faux problème que l'on n'a pas le courage de dénoncer. Si les policiers sont évalués à partir de la nécessité du chiffre et si la criminalité n'est pas suffisante, alors, ils utilisent deux variables d'ajustement, les infractions à la législation sur les stupéfiants et celle sur les étrangers. Les policiers les plus xénophobes se tourneront donc principalement vers ces derniers. C'est ainsi que, faisant remarquer que cette politique est générale à tous les commissariats, un policier reconnu devant l'auteur : « Dans le commissariat où j'étais avant, mon chef nous avait dit : "Il faut que vous me fassiez six à sept gardes à vue par mois." Alors, on les faisait avec des sans-papiers. »

Confirmant le poids du racisme dans le comportement des policiers, cette enquête nous apprend qu'au cours de leur contrôle, ils manifestent une plus grande clémence pour ce qui concerne l'usage des stupéfiants à l'égard des lycéens et étudiants, majoritairement français, qu'à l'endroit des jeunes déscolarisés, professionnels ou chômeurs, fréquemment d'origine immigrée.

L'auteur fait à juste titre la distinction entre racisme et discrimination. Le premier relève de croyances et de sentiments, alors que la seconde s'exprime par des attitudes et des pratiques. La police se livre à des discriminations lorsqu'elle se rend dans certains quartiers pour y contrôler essentiellement des personnes noires ou arabes qui n'ont pas commis de délit et ne paraissent pas s'approprier à en commettre. Et, dans ce cas, l'absence de poursuite après interpellation, par défaut d'éléments probants, s'avère plus fréquente parmi les minorités et les immigrés, ce qui atteste de l'intention punitive des contrôles. L'auteur confirme aussi que dans les gares parisiennes, les Noirs et les Arabes ont six à huit fois plus de risques d'être contrôlés que les Blancs et les Blanches. Cette pratique discriminatoire révèle alors la racialisation de la police française, laquelle différencie les individus ou les groupes à partir d'une qualification raciale.

PRATIQUES RACIALISANTES ET ALTÉRATION DE LA DÉMOCRATIE

Parallèlement aux résultats de son enquête exposés avec un souci de rigueur permanent, l'auteur conduit une réflexion théorique qui débouche sur un dernier chapitre consacré à la démocratie. On y constate que le pacte politique français ne fonctionne pas. La vraie nature de l'État apparaît ainsi : raciste et dominatrice. Il n'a plus rien à voir avec ce que cherchent encore

à prétendre, de plus en plus faiblement d'ailleurs, les politiques, à savoir que nous serions une communauté de citoyens et de citoyennes partageant les valeurs de liberté et d'égalité.

La dissimulation de la réalité des chiffres engendre une censure qui permet de laisser aux responsables politiques de l'État non seulement le monopole de la violence légitime, mais celui de la parole légitime. Sous son autorité ainsi dévoyée, chaque individu est non pas ce qu'il fait mais ce qu'il représente. L'État fait le partage entre les citoyens et citoyennes rarement contrôlés et d'ailleurs autorisés à se plaindre et les sujets souvent contrôlés et condamnés à subir. C'est à ces derniers que les policiers réservent le qualificatif de « *bâtards* » par lequel ils désignent les jeunes de classes populaires appartenant pour la plus grande part à des minorités. Ainsi se constitue une catégorie biologiquement infracitoyenne. Née du rapport de forces, cette catégorie est rappelée à sa place dans l'ordre social, une place où il est possible de l'humilier sans conséquences pour l'auteur des humiliations. La violence s'incorpore dans la mémoire et les innocents courent à la vue des policiers, ce qui les rend coupables aux yeux de ces derniers.

La responsabilité de l'État et de ses gouvernements successifs est lourde, car ils ne cessent d'introduire des divisions au sein de la collectivité vivant sur le territoire national. D'un côté, par une politique voulue, il n'y a jamais de personnes de couleur dans ces brigades. Ainsi, elles ne sont pas représentatives de la population qui vit dans le pays, ce qui est en soi une grave atteinte à la démocratie. De l'autre, à l'égard des groupes stigmatisés, il fonctionne par punition collective des quartiers, expulsion massive d'individus sans titre de séjour, ostracisme à l'égard des gens du voyage. Une politique comme celle menée par différents présidents américains, et voulue dernièrement par le président Obama aux États-Unis en vue de régulariser plusieurs millions d'étrangers et étrangères sans papiers, est devenue impensable en France. Les dirigeants politiques se sont laissés piéger par l'idéologie xénophobe et raciste. La police n'est pas au service de la population mais de l'État et ce dernier apparaît comme ce qu'il est : un principe de domination au service d'une fraction de la population et au détriment des autres.

La question raciale exacerbée par les politiques d'État est devenue à ce point épidermique qu'elle interfère avec la liberté artistique, comme le montrent les réactions survenues en France à l'occasion de la performance artistique de l'artiste sud-africain Brett Bailey. Celle-ci, intitulée *Exhibit B*, montre sous forme de tableaux vivants l'incroyable horreur des zoos vivants du colonialisme et des autres formes persistantes du racisme. Le racisme étant encore vivace : ceux et celles qui en souffrent aujourd'hui et qui, parce que Noirs, s'identifient aux acteurs de cette exposition vivante, crient leur souffrance et ne peuvent voir ce spectacle seulement comme une dénonciation.

À mettre en perspective la racialisation des forces de l'ordre décrite par Didier Fassin et les réactions survenues en 2014 à *Exhibit B*, on comprend que le racisme d'État a rendu la société malade. Pour que tous et toutes puissent voir sereinement un spectacle de dénonciation du racisme créé courageusement par quelqu'un qui n'appartient pas aux victimes, il faudrait que celles-ci soient assurées que l'antiracisme est une valeur universellement partagée. On est loin du compte. ┘